

Prime de Noël Rsa versée à partir du 16 décembre 2015

Aucune démarche, le paiement est automatique

Avez-vous droit à la prime Rsa ?

Oui si vous êtes bénéficiaires du Rsa socle, y compris Rsa majoré et Rsa jeunes, au titre du mois de novembre ou décembre 2015.

Une seule prime est due par foyer.

Quelles sont les démarches ?

Aucune, le paiement est automatique.

Quand sera versée la prime Rsa ?

Elle sera versée à partir du 16 décembre 2015.

Pour consulter votre paiement, rendez-vous sur caf.fr espace [« Mon Compte »](#) muni de votre numéro allocataire et de votre mot de passe.

MONTANT DE LA PRIME 2015

Composition de la famille	Montants en euros
Personne isolée	152,45
2 personnes : personne isolée avec 1 enfant couple sans enfant	228,67
3 personnes : personne isolée avec 2 enfants couple avec 1 enfant	274,41
4 personnes : personne isolée avec 3 enfants couple avec 2 enfants	335,39 320,14
Par personne supplémentaire	60,98

Infos pratiques

- Télédeclarez, chaque trimestre, vos ressources sur caf.fr espace [« Mon Compte »](#).
- Renseignez votre adresse mail sur caf.fr, espace [« Mon Compte »](#), rubrique « modifier ma situation ». La Caf vous alertera, par mail, sur le moment de télédeclarer vos ressources Rsa.